

Accueil de Loisirs SAINT GENES

Demande d'inscription à remettre au secrétariat des Coqs Rouges

Réservé à
l'association

T :

Année scolaire 2017 – 2018

Écrire en **MAJUSCULES** S.V.P.

Nom de L'enfant : _____ **Prénom :** _____

Sexe : M F

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Mode de garde de l'enfant : Par ses 2 parents Alternée Mère seule Père seul Autres

École : _____ **Classe-entrée 2017 :** _____

Numéro d'allocataire CAF : _____

Régime de Sécurité Sociale du responsable légal qui couvre l'enfant :
(cocher la case qui correspond à votre situation)

Régime Général (& RSI)

MSA

Responsable légal 1 : Nom : _____ **Prénom :** _____

Profession (Facultatif) : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

Tél. Portable : _____ Tél. Domicile : _____

Courriel : _____ Tél. Travail : _____

Responsable légal 2 (Obligatoire pour exercer ses droits parentaux) :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Profession (Facultatif) : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

Tél. Portable : _____ Tél. Domicile : _____

Courriel : _____ Tél. Travail : _____

Facturation à adresser à : Responsable légal 1 Responsable légal 2

Autre : _____

- ❖ Le calcul du tarif est fonction de votre quotient familial. Dans le cas d'une garde alternée avec facturation différenciée, une fiche renseignée par chacun des responsables légaux sera nécessaire.
- ❖ Une adhésion à l'association organisatrice est demandée et s'ajoutera au prix de l'activité.

Vous sollicitez :

Une place tous les mercredis pour la journée entière (8h-18h30)

Une place tous les mercredis pour la demi-journée (12h-18h30) uniquement pour les adhérents de A l'Asso du Monde, incluant obligatoirement le repas et l'après-midi.

Une place ponctuelle et sur demande (non prioritaire)

Merci de bien vouloir cocher la case qui correspond à votre demande

AUTORISATIONS PARENTALES

<p>Je reconnais avoir été informé(e) que les activités de l'association peuvent nécessiter des déplacements à pieds ou en transport collectif.</p> <p>J'autorise la Direction du centre à faire donner à mon enfant les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par le centre.</p> <p>Bordeaux, le _____</p> <p>Signature des responsables légaux</p>	<p>J'autorise mon enfant à quitter le centre seul, sous ma responsabilité à partir de _____H</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Bordeaux, le _____</p> <p>Signature des responsables légaux</p>
---	--

Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom/Prénom : _____ Tél. : -- / -- / -- / -- / --

Nom/Prénom : _____ Tél. : -- / -- / -- / -- / --

Nom/Prénom : _____ Tél. : -- / -- / -- / -- / --

Personne à prévenir en cas d'accident (différente des responsables légaux) :

Nom/Prénom : _____ Tél. : -- / -- / -- / -- / --

Le projet pédagogique est à votre disposition auprès du secrétariat de l'association.

PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE A LA FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

1 photo (format identité).

Attestation d'assurance (Responsabilité Civile - Individuelle Accident).

Conformément à l'article 38 de la loi 84 -610 du 16 Juillet 1984, nous informons nos adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires (indemnités journalières) au cas où ils seraient victimes de dommages corporels.

Fiche sanitaire complète.

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé, ou attestation du médecin.

Attestations des employeurs ou d'un organisme de formation (jours et heures de travail).

Avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

❖ La CAF et la Mairie de Bordeaux, cofinanceurs, sont liés par une convention de partenariat avec l'association organisatrice, en charge de la prestation d'accueil et de loisirs.

❖ Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

L'association, dans le but de favoriser le développement et l'amélioration de ses prestations, peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé au Président de l'association.